

VEROSSAZ 1:500

2



Homologué par le Conseil d'Etat
en séance du 27. SEP. 2000

Droit de sceau: Fr.

L'atteste:
Le chancelier d'Etat



COMMUNE DE VEROSSAZ CANTON DU VALAIS

CADASTRE FORESTIER

PLAN N° 2

Délimitation du périmètre MM. James Medico ingénieur forestier et
Roland Métral inspecteur d'arrondissement
Relevé Bureau de géomètre G. Rey-Bellet SA

Pour approbation des délimitations forestières

L'inspecteur d'arrondissement



Monthey, mars 1992

GRB

Georges Rey-Bellet SA

Bureau d'ingénierie et de géométrie

ST MAURICE MONTHEY X VIONNAZ

Ch. Condémnes 2 Av. Crochard 2 Les Arènes

Tel. 025 85 15 65 Tel. 025 71 15 18 Tel. 025 81 44 41

Fax 025 85 15 79 Fax 025 71 88 70 Fax 025 81 44 42

E. Heide S. Attard

Tous droits réservés
L'utilisation ou en tout ou partie sans autorisation
et pour des publications de jour, pour des copies
ou pour des reproductions, sans la loi
N° 17 du 21 mars 1991 concernant l'usage
des données cadastrales. Les infractions
peuvent être poursuivies par voie pénale.

— St Maurice 1950 —

G. Rey-Bellet
gém. off.